

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 1 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0197<sup>e</sup> séance tenue le 11 mars 2025</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 15 avril 2025

E-0197-5.1 CONTRAT POUR LES SERVICES D'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN  
CONSTRUCTION - REMplacement DES CHAUDIÈRES – DÉCLASSIFICATION  
CENTRALE THERMIQUE - AUTORISATION DE DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-494

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-494** et son **annexe** déposés aux archives, autorise :

- le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, les documents contractuels en lien avec les dépenses supplémentaires, d'un **montant total maximal de 225 000 \$ (avant taxes)**, engendrées du contrat liant l'Université de Montréal à l'entrepreneur **LAMBERT SOMEc inc.** dans le cadre du projet no **55776 - phase 3** concernant les travaux d'installation de nouveaux équipements dans la Centrale thermique, et tout autre document requis, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques et de la gestion des risques, lorsque requis, en vertu du Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal (no 10.6).

E-0197-5.2 APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN GESTION DE  
PROJETS - CONSTRUCTION DU PÔLE ANIMALIER ET LE REFUGE - CAMPUS  
DE SAINT-HYACINTHE - AUTORISATION  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-495

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-495** et son **annexe** déposés aux archives, autorise :

- la Direction des immeubles à procéder à un appel d'offres public pour services en gestion de projet pour l'élaboration des phases de planification, de réalisation et de clôture pour la construction du nouvel ensemble pavillonnaire abritant le Pôle animalier et le Refuge au campus de Saint-Hyacinthe, conformément à la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique*, et pour rendre les services requis dans le cadre de ce Projet; l'appel d'offres devra indiquer explicitement que le **contrat** à conclure, d'une **durée maximale de six (6) ans**, contiendra une clause de résiliation de la part de l'Université de Montréal, dans l'éventualité où la suite du projet ne serait pas approuvée par le Conseil des ministres;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'acceptation de soumission et d'adjudication de contrat ainsi que le contrat susmentionné avec le soumissionnaire qui aura été retenu comme suite à l'appel d'offres public,

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 2 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0197<sup>e</sup> séance tenue le 11 mars 2025</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 15 avril 2025

d'un **montant total maximal de 5 M\$ (avant taxes)**, et tout autre document requis pour donner effet à la présente, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques et de la gestion des risques, si requis en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer des contrats au nom de l'Université de Montréal* (10.6).

E-0197-5.3 APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, GÉNIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE, STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DU PÔLE ANIMALIER ET LE REFUGE - CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE - AUTORISATION  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-496

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-496** et son **annexe** déposés aux archives, autorise :

- la Direction des immeubles à procéder à des appels d'offres publics pour les services professionnels en architecture, en génie mécanique et électrique, en génie structure et génie civil pour l'élaboration des phases de planification, de réalisation et de clôture pour la construction du nouvel ensemble pavillonnaire abritant le Pôle animalier et le Refuge au campus de Saint-Hyacinthe, conformément à la *Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique* et pour rendre les services requis dans le cadre de ce Projet. Les appels d'offres devront indiquer explicitement que les contrats à conclure, d'une **durée maximale de (6) ans**, contiendront une clause de résiliation de la part de l'Université de Montréal, dans l'éventualité où la suite du Projet ne serait pas approuvée par le Conseil des ministres;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, les lettres d'acceptation de soumission et d'adjudication de contrat ainsi que les contrats susmentionnés avec les soumissionnaires qui auront été retenus comme suite aux appels d'offres publics, d'un **montant total maximal de 12 M\$ avant taxes**, et tout autre document requis pour donner effet à la présente, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques et de la gestion des risques, si requis en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer des contrats au nom de l'Université de Montréal* (10.6).

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 3 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0197<sup>e</sup> séance tenue le 11 mars 2025</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 15 avril 2025

E-0197-5.4    OPÉRATION ET ENTRETIEN DE MÉCANIQUE DU BÂTIMENT (DEUX LOTS) -  
ACQUISITION DE SERVICES TECHNIQUES SPÉCIALISÉS  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-497

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-497** déposé aux archives, autorise :

- la Direction de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle, au bénéfice de la Division des services techniques de la Direction des immeubles, à procéder à un appel d'offres public en deux (2) lots distincts, soit un lot pour l'ensemble des bâtiments propriétés de l'Université de Montréal localisés dans la grande région de Montréal (campus de la montagne, campus MIL, campus de Laval et le Centre de biodiversité situé sur le site du Jardin botanique de Montréal) et un second lot pour les bâtiments localisés au campus de Saint-Hyacinthe, visant à conclure, pour chacun des lots, des contrats pour les services techniques spécialisés en opération et entretien de mécanique du bâtiment, à un **maximum de cinq soumissionnaires conformes**, pour la durée potentielle totale de trois (3) ans, soit : **la durée initiale de deux (2) ans et l'option de prolongation d'une (1) année**;
- le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tous les documents nécessaires à l'octroi et à la réalisation des contrats découlant de l'appel d'offres pour des services techniques spécialisés en opération et entretien de mécanique du bâtiment et tout autre document requis pour donner effet à la présente, d'un **montant total maximal, de 9,5 M\$ (avant taxes) pour l'ensemble des lots**, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques et de la gestion des risques lorsque requis en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal* (no 10.6).

E-0197-5.5    ACQUISITION IMMOBILIÈRE DU 950 AVENUE BEAUMONT, À MONTRÉAL -  
AUTORISATION  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-501

POINT REPORTÉ

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 4 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0197<sup>e</sup> séance tenue le 11 mars 2025</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 15 avril 2025
<b>E-0197-5.6    <u>POLITIQUE CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME – RAPPORT DE LA DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ</u> 2025-A0016-0197<sup>e</sup>-499</b>	<p>Le Comité exécutif prend acte du rapport sur l'application de la <i>Politique concernant la lutte contre le tabagisme</i> (40.17), pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024, de la Direction de la prévention et de la sécurité de l'Université, conformément au document <b>2025-A0016-0197<sup>e</sup>-499</b> et son <b>annexe</b> déposés aux archives.</p>
<b>E-0197-5.7    <u>SUBVENTION SALARIALE D'EMPLOI-QUÉBEC – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'EMPLOYEUR</u> 2025-A0016-0197<sup>e</sup>-503</b>	<p>Le Comité exécutif, conformément au document <b>2025-A0016-0197<sup>e</sup>-503</b> déposé aux archives :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- accepte toutes les responsabilités liées à la signature d'un contrat d'intégration au travail;</li><li>- s'engage à assumer toutes les dépenses associées à l'embauche des personnes en situation de handicap qui dépassent la contribution allouée par le gouvernement du Québec;</li><li>- autorise <b>Mireille Gagné</b>, conseillère spécialisée, attraction et diversité des talents à la Direction des ressources humaines, à agir comme personne désignée à signer tous les contrats d'intégration au travail (CIT) à l'UdeM.</li></ul>
<b>E-0197-5.8    <u>CHAIRE BEAULIEU-SAUCIER EN PHARMACOMÉTRIE ET PHARMACOTHÉRAPIE DE PRÉCISION – CRÉATION ET ADOPTION DES STATUTS</u> 2025-A0016-0197<sup>e</sup>-505</b>	<p>Le Comité exécutif, conformément au document <b>2025-A0016-0197<sup>e</sup>-505</b> et son <b>annexe</b> déposés aux archives :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- approuve la création de la Chaire Beaulieu-Saucier en pharmacométrie et pharmacothérapie de précision;</li><li>- adopte les statuts de la Chaire Beaulieu-Saucier en pharmacométrie et pharmacothérapie de précision.</li></ul>

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 5 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0197<sup>e</sup> séance tenue le 11 mars 2025</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 15 avril 2025

E-0197-5.9 CEPSUM - ENTENTE SUR LES FIO - APPROBATION  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-506

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-506** et son **annexe** déposés aux archives :

- approuve le projet d'entente de FIO entre l'UdeM, la FAÉCUM, et l'AGEEFEP;
- autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances et la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études à procéder à la signature de l'entente.

E-0197-6.1 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-504

Le Comité exécutif, conformément au document **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-504** et son **annexe** déposés aux archives, nomme respectivement pour des mandats de trois (3) ans échéant le 31 mai 2028 :

**au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) :**

- **Jonathan Rouleau** à titre de membre suppléant représentant la collectivité n'ayant aucune affiliation avec l'Université;
- **Chantal Boucher** à titre de membre représentant la collectivité n'ayant aucune affiliation avec l'Université;
- **Ludwig Vinches** à titre de membre chercheur;

**au Comité d'éthique de la recherche en société et culture (CERSC) :**

- **Laurence Mark** à titre de membre versée en éthique.

E-0197-6.2 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURES ET  
PROFESSEURS  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-500

Le Comité exécutif prend acte des nominations et des renouvellements des professeur(e)s dont les noms paraissent au document **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-500** déposé aux archives.

<b>Secrétariat général</b>	<b>INFORMATION OFFICIELLE</b>
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 6 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0197<sup>e</sup> séance tenue le 11 mars 2025</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 15 avril 2025

E-0197-6.3    OCTROI DE GRADES  
2025-A0016-0197<sup>e</sup>-502 à 502.4

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de HEC et Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2025-A0016-0197<sup>e</sup>-502 à 502.4** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot